

Domaine **Sciences humaines et
sociales, architecture, sport**

Formation disponible en

Formation initiale

Formation continue

VAE

Modalités de candidature :

Pour candidater :

<https://www.univ-gustave-eiffel.fr/la-formation/candidatures-et-inscriptions/candidatures>

RNCP : **40019**

Lieux de formation :

Campus Marne la Vallée - Champs sur Marne - Bâtiment
Bienvenue 14-20 Boulevard Newton 77420 Champs-sur-Marne

Calendrier :

Contacts :

Responsable du parcours :

Joel Idt : joel.idt@univ-eiffel.fr

Plus d'informations :

Service Information,
Orientation et Insertion Professionnelle (SIO-IP) :

sio@univ-eiffel.fr / Tel : -33 1 60 95 76 76

**ÉCOLE
D'URBANISME
DE
PARIS**

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL
UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

Master Urbanisme et aménagement Programmer et transformer la ville existante



École d'Urbanisme de Paris (EUP)

Master M2

POUR Y ACCÉDER

Niveau d'accès : Bac +4

COMPÉTENCES VISÉES

APRÈS LA FORMATION

Les débouchés professionnels sont divers, tant en termes de types de postes que des structures :

Services de l'aménagement, de l'urbanisme et de la planification des communes et établissements publics de coopération intercommunale

Aménageurs publics, parapublics et privés : sociétés d'économies mixte, sociétés publiques locales d'aménagement, établissements publics d'aménagement, promoteurs-investisseurs-aménageurs privés, etc.

Autres organismes publics ou parapublics (agences d'urbanisme, établissements publics fonciers, grands opérateurs de l'urbanisme et de l'aménagement, organismes de réflexion, de recherche et de planification des ministères)

Bureaux d'étude spécialisés en assistance à maîtrise d'ouvrage, programmation, conduite de projet, urbanisme, etc.

Foncières publiques, parapubliques ou privées

Structures associatives et de l'économie sociale et solidaire.

Etc.

LES PLUS DE LA FORMATION

Le parcours « Programmer et transformer la ville existante » s'inscrit dans le domaine de la maîtrise d'ouvrage urbaine et territoriale. Il forme des professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement (dans les champs de la programmation urbaine, de l'urbanisme opérationnel, de la planification et de l'aménagement urbains) capables de se confronter aux enjeux de l'intervention sur la ville existante et non en extension urbaine, dans une perspective de sobriété foncière et de transitions socio-environnementales, ce qui change radicalement les enjeux et les pratiques professionnelles.

Plus d'informations



